



Nancy le 2 Février 2017

Compte- rendu CAPL du 10 janvier 2017
mouvement des cadres C au 1^{er} mars 2017
Que les services en sous effectifs lèvent leur doigt !!!

Après notre liminaire, qui dénonce un sous-effectif de 19,70 cadres C dans notre département et aussi la politique des suppressions de postes, créant une détérioration flagrante des conditions de vie au travail des agents, le président nous répond que c'est une décision politique et que les directeurs n'ont aucune marge de manœuvre.

Mais quand même, c'est bien eux qui créent dans le 54 les services en sous effectifs. Ce sont bien eux qui ciblent les suppressions d'emplois dans les services.

Nous avons déploré au vu du tableau des emplois que le site de Longwy était encore le premier site concerné par les postes vacants (-5,40 agents), suivi de près par le service du CHU avec 4,90 emplois C en moins et que les SIP de Nancy étaient eux aussi en sous effectifs.

Quant au nouveau SIE 'TEST', celui perd trois emplois C au passage de la fusion. Merci patron .
Quant à supprimer cinq postes dans les SIE du département, le Président valide son choix en conséquence des avancées notables dues à l'informatisation de ces services. QueNenni !! Mr le président !!

Les représentants de Solidaires Finances publiques lui rétorque alors avec des exemples flagrants que tout n'est pas si rose et que les agents des SIE ne sont pas tout à fait d'accord avec cette expertise qui dénie toute connaissance du travail effectué par les agents ces derniers mois.

L'administration nous avait annoncé avec enthousiasme l'arrivée de RSP dans les services mais visiblement ces derniers sont actuellement confrontés à une succession de douches froides !

L'administration ne cesse de louer l'expertise des agents et ces derniers dans les SIE devront probablement faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour compenser les nombreuses carences de RSP :

- pas de lien hypertexte (notamment entre le dossier et adélie), - pas de possibilité de critère géographique,
- pas de détail sur le dossier (nombre de défaillance, RAR en cours...),
- pas de Siret,
- un publipostage déficient,
- un courrier de relance rédigé à la va-vite, incomplet et mal fichu, - une adresse tellement mal placée dans le courrier qu'elle ne correspond à aucun format d'enveloppe,
- une exportation sur liste illisible si on ne retravaille pas le fichier...

.Dans l'attente de jours meilleurs, c'est un sentiment de désespérance qui semble prédominer dans les SIE, face à un nouvel outil promis performant et, au final, en recul par rapport à Miriam. Bien entendu, une approche plus détaillée de RSP est nécessaire, mais les premiers bugs démontrent que la qualité n'est pas vraiment au rendez-vous.

En tout cas à ce stade, les IFU vont de surprise en surprise pour la relance !

Il ressort que cette partie du travail RSP n'avait pas été présentée lors des stages et, à écouter les agents des IFU, c'est une fois de plus un beau ratage. Certains d'entre eux ne cachent pas leur impression de reculer de 10 ans tant l'outil est «mal foutu et archaïque».

CFE : Complètement Folding et Exaspérant!

L'exemple de la CFE (cotisation foncière des entreprises) illustre parfaitement les limites de l'optimisme numérique de la DGFIP.

Cette dernière constate en effet, qu'un très grand nombre d'usagers professionnels n'ont pas encore créé

l'espace professionnel de leur entreprise et, de ce fait, ne peuvent pas consulter leur avis d'imposition de CFE ou leur imposition forfaitaire sur les entreprises du réseau (Ifer).

Et oui, la DGFIP ayant pris l'option de ne plus envoyer les avis d'imposition, mais un simple courrier qui demande aux usagers de créer leur compte professionnel.

De ce fait, un grand nombre d'usagers ignorent qu'ils sont redevables de la CFE, N'est-ce pas magique ? La DG a inventé la phobie administrative par défaut ! Plus sérieusement, il est préoccupant de constater que des usagers n'ont pas connaissance qu'ils sont redevables de la CFE et il est encore plus problématique et choquant de constater que ceci concerne plus particulièrement les TPE et surtout les auto-entrepreneurs, des usagers, certes professionnels, mais très souvent en situation de faiblesse !

Sur les anomalies rencontrées suite au déploiement d'e-contact dans les SIE, n'en parlons pas !!!!!

De plus ils ont oublié qu'avec la retenue à la source, ce sont les Sie qui vont avoir la tâche de recouvrer les créances de l'impôt sur le revenu non payées par les employeurs. on croit rêver !!!

La DGFIP qui procède à une vacance de près de 2723 postes, il est certain que les sites et services en sous effectif dans le département ne sont pas près de voir arriver des cadres C, au surplus sur le site de Longwy et du CHR.

Pour ce dernier, l'administration nous énonce toujours les mêmes arguments, l'informatisation et le scannérisation des documents permet donc ne pas pourvoir les postes qui sont pourtant demandés par les agents. Ben voyons encore une fois on met la charrue avant les bœufs

.Quatre postes vacants dans ce service, nous avons le droit de nous poser des questions !!!

Toutes ces formulations ne sont que du pipeau!! En effet nous soulignons que la souffrance au travail s'accroît et que les conditions de vie au travail sont déteriorées dans ces services en sous effectif.

Que ce soit en capl ou dans d'autres instances, nous déplorons cet état de fait récurrent qui nous fait dire que l'art de la répétition est une sorte de pédagogie.

Comme d'habitude, nous n'avons pas eu le droit, dans cette capl comme dans les autres, d'avoir les informations concernant les prochains départs à la retraite, ce qui aurait permis aux agents en cette période de demande de mutation de connaître d'éventuels postes vacants dans le cadre d'un changement de RAN (Résidence Administrative Nationale).

En conséquence, les représentants de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce mouvement.

Ainsi que la CGT au vu des postes vacants, c'est tout à fait évident ?

Deux autres OS se sont abstenues.

Nous avons aussi déploré que malgré le bon vouloir des agents de l'équipe de renfort, ceux-ci n'avaient pas le don d'ubiquité et qu'ils ne pouvaient pas en permanence répondre à la demande de tous les services en sous effectif. Bien entendu nous avons aussi mis en évidence, les problèmes des agents d'accueil sur la cité, et Essey amendes avec des fiches de signalements qui croissaient chaque mois.

Quant aux postes vacants dans les SIE et SIP sur plusieurs sites, nous nous étonnons et nous ne sommes pas les seuls, que ces services normalement impactés, si nous avons bien compris, par le PAS (prélèvement à la source) vont devoir gérer cette nouvelle réforme du recouvrement de l'impôt sur le revenu en n'ayant pas le personnel adéquat ?,

Mais ne vous inquiétez pas, la direction veille !!!